Namur, lundi 26 février 2007

De nouvelles infrastructures ferroviaires à Namur pour plus de capacité, de fluidité et de régularité

Ce 26 février 2007, Infrabel, le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire, inaugure de nouvelles infrastructures majeures en gare de Namur. Elles permettront une augmentation de la vitesse en gare et une amélioration de la régularité et de la fluidité du trafic ferroviaire sur l'axe Bruxelles-Luxembourg, sur la dorsale wallonne ainsi qu'entre Namur et Dinant. La capacité d'accueil des trains en gare de Namur en sort également renforcée.

Améliorer la fluidité, la régularité et la capacité du trafic en gare de Namur

La gare de Namur constitue un carrefour ferroviaire important. Elle est située au croisement de l'axe Bruxelles-Luxembourg, de la dorsale wallonne et de la relation Namur-Dinant-Luxembourg (via l'Athus- Meuse). Afin d'améliorer la fluidité et la régularité du trafic sur l'ensemble des axes précités, Infrabel, le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire y a entrepris d'importants travaux: la réalisation d'un nouveau tunnel à deux voies, situé du côté est de la gare de Namur, ainsi que la réorganisation et la modernisation complète des infrastructures ferroviaires à cet endroit.

En outre, ces aménagements permettent également un relèvement de la vitesse dans la traversée de la gare, qui passera sous peu de 40 km/h à 80km/h pour le trafic voyageurs et à 60 km/h pour les convois marchandises. Des trains de marchandises qui, s'ils sont à destination de l'axe Athus-Meuse, y bénéficient désormais de deux voies qui leur sont exclusivement réservées et qui sont séparées des autres par un caisson en béton aménagé sous toute la longueur de la dalle de la gare.

Un nouveau tunnel à deux voies

Jusque récemment, les principaux flux de trafic ferroviaire transitant par la gare de Namur s'y croisaient via un ensemble complexe d'aiguillages: les trains venant de Bruxelles arrivaient du nord-ouest et poursuivaient leur voyage vers le sud-est du pays, en direction de Dinant ou Luxembourg tandis que les trains venant de Liège (nord-est) sur la dorsale wallonne poursuivaient leur chemin en direction de Charleroi (sud-ouest) et vice versa. Ces croisements pouvaient se traduire par des ralentissements et constituaient donc une contrainte pour la fluidité et la régularité optimales du trafic dans la traversée de Namur.

La réalisation d'un nouveau tunnel à deux voies permettant le passage des trains de la dorsale wallonne sous les lignes à destination de Dinant et de Luxembourg supprime les inconvénients liés aux croisements de voies au même niveau. Le trafic ferroviaire s'en trouve fluidifié tandis que la ponctualité s'améliore sur l'ensemble des lignes concernées.

Porte parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

D'une longueur totale de 600 mètres, le nouvel ouvrage d'art est constitué d'une partie couverte de 150 mètres et de deux trémies de 150 et 300 mètres respectivement. Un total de 28.000 m³ de béton et de 2.800 tonnes d'armatures métalliques ont été nécessaires à sa réalisation.

Réorganisation et modernisation des infrastructures ferroviaires

Parallèlement à la construction du nouveau tunnel, le tracé des voies à l'est de la gare de Namur (côté Liège) a également fait l'objet d'importants travaux de réorganisation et de modernisation complète.

8900 mètres de voies ont ainsi été remplacés et réagencés (représentant 1100 tonnes de rails, 14200 traverses et 4700 tonnes de ballast) et 33 aiguillages fabriqués par l'atelier Infrabel de Bascoup ont été placés. L'électrification des nouvelles voies a requis la pose de 177 poteaux caténaires et l'utilisation de 14 kilomètres de fil de contact.

En matière de signalisation, 25 nouveaux signaux ont été posés, nécessitant la mise en oeuvre de 65 kilomètres de câble et le déplacement de 12 kilomètres de câble supplémentaires.

Des investissements par étapes

Depuis plusieurs années déjà, Infrabel investit massivement en gare de Namur pour y moderniser les infrastructures ferroviaires et y réorganiser les flux de trafic. Infrabel clôture aujourd'hui une nouvelle et importante phase de travaux. Une phase qui a débuté en août 2004 pour s'achever aujourd'hui et au cours de laquelle 50 millions d'euros ont été investis par le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire sans jamais compromettre la bonne exploitation de la gare.

L'achèvement de la totalité des travaux en gare de Namur est attendu en 2010, après une ultime phase consacrée à la modernisation des infrastructures du côté ouest de la gare.

Infrabel réaffirme ainsi sa stratégie visant à augmenter la capacité de son réseau dès que possible et là où cela s´avère nécessaire en mettant à fruit les réalisations par étapes, sans attendre l'achèvement global du projet et faire bénéficier ainsi ses clients des améliorations de son réseau le plus rapidement possible.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2006).

Porte parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be